

# I OÙ NOUS TROUVER

Maison de l'Université - Bureau 7.2  
Rez-de-chaussée (proche du SEVU)  
Avenue Olivier Messiaen - 72085 Le Mans



Campus de Laval : déplacement sur rendez-vous



# I NOUS CONTACTER

**Responsable Relais Handicap**  
Tél : 02 43 83 27 64  
relaishandicap@univ-lemans.fr

**Centre de Santé**  
Boulevard Charles Nicolle  
(au coeur de la cité  
universitaire Vaurouzé)  
02 43 83 39 20  
sante.u@univ-lemans.fr

**Service Social**  
Boulevard Charles Nicolle  
(au coeur de la cité  
universitaire Vaurouzé)  
02 43 83 39 20  
servicesocial@univ-lemans.fr

© Le Mans Université, crédit photo : shutterstock, Le Mans Université et Ville du Mans

# RELAIS HANDICAP

Accueil des étudiants en situation  
de handicap ou de maladie

Le Relais Handicap vous accompagne tout au long de l'année universitaire selon votre situation (handicap moteur, sensoriel, psychique, cognitif, troubles des apprentissages, maladie chronique et/ou invalidante) que celle-ci soit permanente, durable ou temporaire.

# HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :  
de 9h30 à 17h30

Vendredi :  
de 9h30 à 17h

Accueil tout au long de l'année universitaire



Avenue Olivier Messiaen  
72085 Le Mans cedex 9 France

[univ-lemans.fr](http://univ-lemans.fr)

[f @LeMansUniversite](https://www.facebook.com/LeMansUniversite) [t @LeMansUniv](https://twitter.com/LeMansUniv)



 Le Mans  
Université



## MISSIONS ET RÔLE DU RELAIS

- **Faciliter la transition entre le lycée et l'université** en accueillant les familles et les futurs étudiants avant leur entrée à l'Université
- **Répondre au mieux aux besoins** de l'étudiant en organisant l'accessibilité aux savoirs
- **Définir avec l'étudiant les différents types d'aides** nécessaires au bon déroulement des études, en liaison avec les médecins du Centre de Santé
- **Mettre en œuvre les aides** en coordination avec les services administratifs et les enseignants
- **Veiller à la bonne coordination des dispositifs** pour assurer l'accompagnement de l'étudiant tout au long de son cursus et évaluer la qualité et la pertinence des aides apportées
- **Travailler avec l'étudiant sur son projet professionnel et l'accompagner** dans sa démarche de recherche d'emploi et de stage en lien avec le SUIO-IP et Cap Emploi 72



## DÉMARCHES DE L'ÉTUDIANT

- 1 **Entretien avec la responsable Relais Handicap** pour l'évaluation des besoins d'aménagement et la mise en place effective des aides
- 2 **Rendez-vous au Centre de Santé** de l'Université pour la prescription du plan de compensation par un des médecins accrédités par la **Maison Départementale des Personnes Handicapées**

Le Relais Handicap est votre interlocuteur pour toutes les questions relatives à votre situation (handicap moteur, sensoriel, psychique, cognitif, troubles des apprentissages, maladie chronique et/ou invalidante) sur les campus du Mans et Laval.



## EXEMPLES DE MESURES SPÉCIFIQUES MISES EN PLACE

- **Aménagement des conditions d'examen** (temps majoré, secrétaire d'examen...)
- **Adaptation des supports de cours** (agrandissement format A3, transcription braille)
- **Aménagement de la durée des études**
- **Tutorat pédagogique** (accompagnement effectué par des étudiants de Master)
- **Aide à la communication** (interface LSF, codeur LPC)
- **Aide à la prise de notes** (preneur de notes, photocopies des cours)
- **Prêt de matériel** (ordinateur pour les examens, logiciel spécifique)